

suivantes, mais subséquemment des négociations furent entamées avec les Etats-Unis et ceux-ci nommèrent une commission. Ils envoyèrent des représentants qui devaient déterminer le vrai méridien, le 141° degré de longitude ouest à des points bien en vue, c'est-à-dire là où il traversait des rivières, où il croisait le Yukon, la Porc-épic et la petite rivière Quarante Milles, et à d'autres points en vue. Pendant les deux ou trois dernières années depuis 1895 je crois—M. Ogilvie a été occupé à faire ces travaux, et la commission des Etats-Unis a aussi été présente sur les lieux.

L'honorable sénateur de Victoria a parfaitement raison de dire qu'il n'y avait, au fleuve Yukon, qu'une petite différence entre les conclusions de M. Ogilvie et celles des ingénieurs des Etats-Unis. Quant à cela, d'après ce que j'en sais, il ne saurait y avoir pratiquement aucune contestation. La différence se limiterait à quelques pieds seulement. La ligne a été déterminée des deux côtés du fleuve sur une distance considérable. Elle n'a pas été complètement fixée sur toute la longueur. On ne considérerait pas que la chose fut nécessaire, vu que cela aurait probablement entraîné une très forte dépense.

Quant à cette partie de la ligne de démarcation entre les deux pays, aucune difficulté ultérieure ne se présentera. C'est une simple question de démonstration mathématique quant à ce qui concerne la fixation du 141e degré méridien, et conséquemment il n'y aura pas de dispute sur ce point. Mais quant à la frontière le long de la côte, il faudra nécessairement soumettre l'affaire à un tribunal indépendant qui aura mission de définir le sens des mots du traité auquel j'ai fait allusion, c'est-à-dire, le traité conclu en 1885, entre la Russie et la Grande-Bretagne,—parce que la signification des mots "chaîne de montagnes le long de la côte" sont susceptibles d'interprétations bien différentes les unes des autres et qu'il importe d'avoir la vraie signification des mots "sinuosités de la côte" à partir desquelles, en l'absence d'une chaîne de montagnes, les dix lieues marines doivent être mesurées.

Il n'y a pas de doute, qu'en s'appuyant sur les meilleurs arrangements possibles et en se laissant guider par les sentiments les plus cordiaux existant entre les deux pays, on ne saurait concevoir un moyen offrant plus de garantie d'impartialité

pour décider une question importante de ce genre, lorsqu'on rencontre des expressions obscures dans un traité, que de recourir à la décision d'un tel tribunal. Que ce soit là une question très importante pour le Canada, personne ne peut pratiquement à l'heure qu'il est le nier. Il nous faut, pour pénétrer dans notre propre territoire nous servir de cette lisière de terre appartenant aux Etats-Unis. S'il vous fallait y accéder en partant de la Colombie britannique et en montant vers le nord, cela prendrait un temps très long. Il n'y a pas, d'après ce que j'en sais en ce moment, de ports océaniques plus bas que l'extrémité de cette lisière de territoire. Comme mon honorable ami de Victoria l'a dit, la ligne part de la pointe méridionale de l'île du Prince de Galles, qui appartenait alors à la Russie et qui aujourd'hui fait partie des Etats-Unis. D'après notre interprétation du texte du traité, cette ligne se dirigerait vers le nord, traversant le chenal à l'est de l'île du Prince de Galles.

Suivant l'interprétation des Etats-Unis, bien que ce soit là s'écarter du texte du traité, la ligne devrait, pour se conformer à leur prétention, se diriger pratiquement vers l'est ou plutôt le sud-est, afin d'atteindre l'endroit appelé le canal Portland. Toute la difficulté provient du fait qu'il n'existait pas à cette époque là de canal Portland. Il y avait aussi, d'après l'opinion de ceux qui ont consacré beaucoup de temps à l'étude de cette question, un chenal situé beaucoup plus au nord de cet endroit et qui était connu sous le nom de chenal Portland. Après la ratification du traité de Saint-Petersbourg, ce nom fut malheureusement abandonné. Il va sans dire que bien peu d'attention fut, pendant plus d'un demi-siècle, accordée à cette contrée. Dans l'intervalle, les Etats-Unis prétendirent que le canal Portland voulait dire chenal Portland, et ils adoptèrent une ligne allant au canal Portland. Pour atteindre le canal Portland, il vous faut, comme je l'ai dit, prendre une direction vers le sud-est; et alors la ligne de division, comme le traité le dit, passe au nord de la tête du chenal Portland jusqu'au 56e degré de latitude nord. A partir du 56e degré de latitude nord, la ligne de démarcation se détermine entièrement d'après les autres mots du traité, lesquels déclarent que la chaîne de montagnes située le long de la côte devra être la ligne frontière, à la